Union Nationale du Sport Scolaire

FICHE SPORT DEPARTEMENTALE HANDBALL

FICHE SPORT 2022-23

Dispositions spécifiques

Dispositions Générales & documents incontournables

Se référer à la Fiche Sport « Dispositions Générales ».
LIEN VERS FICHE DISPOSITIONS GENERALES A TOUS LES SPORTS 2022-2023
Les modifications pour 2022 / 2023 apparaissent en rouge dans le texte

Les règlements : https://www.unss73.org/activites/sports-collectifs/handball/

Calendrier

9-nov.	Ly	**Interlycées N°1 : F&G**		Départemental
16-nov.	Col	**Critérium & Championnat : Interdistricts 1ère journée**		Départemental
30-nov.	Col	**Critérium & Championnat : Interdistricts 2ème journée**		Départemental
14-déc.	Col	**Critérium & Championnat : Finales départementales**		Départemental
14-déc.	Ly	**Interlycées N°2 : Garçons &/ou Filles**	MONGE	Départemental
11-janv.	Ly	**Championnat Départemental EE : 1er tour Ly F & JG**		Départemental
25-janv.	Col	**Championnat Départemental Finales BF & BG (tournoi à 4)**		Départemental
25-janv.	Ly	**Championnat Départemental EE : 2ème tour Ly F & JG**		Départemental
1-févr.	Ly	**Championnat Académique EE Ly F & JG**		Académique
1-mars	Ly	**Championnat Garçons : 1er tour CG**		Départemental
15-mars	Ly	**Championnat Garçons EE : FINALES CG**		Départemental
22-mars	Col & Ly	**Championnat Académique EE MF & MG & Cadets**		Académique
29-mars	Col	**Critérium Académique Benjamins**	SAVOIE	Académique
3-mai	Ly	**Interlycées N°4 : F&G**		Départemental

Championnats départementaux UNSS Équipes d'Établissement Handball benjamins, minimes Filles et Garçons

- Rappel : Benjamin(e)s **Handball à 6,** Minimes, **Handball à 7.**
- **Mixité interdite** (autorisation en BF & BG lors des phases de district et inter-établissement seulement).

REGLES :
Résine et colle blanche interdites.
Pas de coaching, mais 1 temps mort de 1' / mi temps pour coacher. Le capitaine : + arbitre, table
Serrage Check de mains avant et après match sur le rond central.

GESTION DES JEUNES ARBITRES : 1 seul référent prof arbitre par match (un seul par match, mais plusieurs par tournoi + un temps mort arbitre qui peut être demandé).

Au moins un Jeune officiel de niveau district par équipe.

Règlement Benjamins :
- 6/6

PAS DE DEFENSE ~~DE ZONE~~ aligné à 6m. :
↳défense ½ terrain « homme à homme » avec prise en compte de la balle.

En cas de non-respect de l'interdiction de défense ~~de zone~~ aligné à 6m, mise en place de sanctions progressives :
1°) Avertissement délivré par le responsable de terrain
2°) Jet Franc pour les suivantes.

Remise en jeu à partir du gardien en finales départementales (adaptation laissée en fonction
des districts)
Dissocier le 3ème coup de sifflet (dès que le gardien a mis le pied sur la petite ligne – point des 4m)
Après le coup de sifflet le Gardien de But peut se rapprocher de la zone pour faire sa passe.
au 3ème coup de sifflet, pas de joueur de l'équipe adverse dans les 9 m, sinon :
1 – avertissement,
2 – carton jaune

COACHING ENSEIGNANTS :
OK à condition de
-Ne pas hurler/crier, utiliser une voix calme dans toutes les interventions
-Pas de pression sur l'arbitre

Place des profs :
-Encourager : les interventions servent à encourager quand cela le nécessite (équipe ou joueur en difficulté).
-Rester sur la touche (interdiction de rentrer sur le terrain)
-Pas le droit de commenter les actions de l'arbitre (pas de pression, il faut protéger et aider les arbitres dans leur fonction)

Journées « Inter-districts » (16 & 30 novembre 2022)

UNSS
Union Nationale du Sport Scolaire

COMPOSITION DES ÉQUIPES HORS SECTIONS SPORTIVES SCOLAIRES	12 compétiteurs maximum sur l'ensemble du championnat - Benjamins avec B1, B2, B3 - Minimes avec M1, M2, C1 1 (1C1maximum dans la composition d'équipe) Sur classement interdit.	
JEUNE ARBITRE	1 Jeune Arbitre par équipe qualifiée Il ne peut pas être d'une autre association sportive. Il peut être joueur lors de la compétition. **Championnat académique :** Obligation d'un jeune officiel (arbitre, juge, ...) minimum de niveau départemental de l'AS. Il peut être joueur lors de la compétition si l'AS a 2 JO niveau départemental et si l'AS n'a qu'1 JO alors il devra être non joueur.	
JEUNE COACH/JEUNE CAPITAINE	Le Jeune Coach - Jeune Capitaine est **conseillé** et peut être compétiteur. Il officie seul ou en binôme et doit être identifié par un brassard orange. **Championnat académique :** un jeune coach minimum départemental. Il peut être joueur. (non pris en compte en cas d'égalité)	
TYPE DE JEU	à 7	
NOMBRE DE JOUEURS MINIMUM SUR LE TERRAIN	5 (joueurs(ses) valides)	
NOMBRE DE JOUEURS SUR LA FEUILLE DE MATCH	12	
NOMBRE DE JOUEURS POUR UN TOURNOI	12	
	Minimes Filles	**Minimes Garçons**
BALLONS	Taille 1	Taille 2
DURÉE D'UN MATCH PAR JOUR À TITRE INDICATIF	2X25'	
SI 2 MATCHES DANS LA MÊME JOURNÉE	Tous les matchs de la compétition se feront en :2 x 15'	
REGLES PARTICULIERES	Exclusion 2mn et 1 temps mort par mi-temps quel que soit le temps de jeu	
DURÉE DES MATCHES AU CHAMPIONNAT DE FRANCE	60'	
MIXITÉ	Pas de mixité	
REGLEMENT TENUE DE COMPETITION	Maillot d'AS obligatoire (maillot de club interdit, cf. règlement fédéral UNSS) Numéro sur le maillot devant et derrière Cf. Règlement Fédéral (II, B : la tenue de règlement FFHB) compétition). Les règles concernant les publicités sont indiquées dans le Règlement Fédéral	

Championnats départementaux UNSS Équipes d'Établissement Handball Lycées Filles, Cadets & et Juniors Garçons

COMPOSITION DES ÉQUIPES HORS SECTIONS SPORTIVES SCOLAIRES	12 compétiteurs maximum sur l'ensemble du championnat - **LYCEES FILLES** avec M2, C1, C2, J1,J2 - **CADETS** avec M2, C1, C2 - **JUNIORS** avec C2, J1, J2 Sur classement interdit.
JEUNE ARBITRE	1 Jeune Arbitre par équipe qualifiée Il ne peut pas être d'une autre association sportive. Il peut être joueur lors de la compétition. **Championnat académique :** Obligation d'un jeune officiel (arbitre, juge, ...) minimum de niveau départemental de l'AS. Il peut être joueur lors de la compétition si l'AS a 2 JO niveau départemental et si l'AS n'a qu'1 JO alors il devra être non joueur.
JEUNE COACH/JEUNE CAPITAINE	Le Jeune Coach - Jeune Capitaine est **conseillé** et peut être compétiteur. Il officie seul ou en binôme et doit être identifié par un brassard orange. **Championnat académique :** un jeune coach minimum départemental. Il peut être joueur. (non pris en compte en cas d'égalité)
TYPE DE JEU	à 7
NOMBRE DE JOUEURS MINIMUM SUR LE TERRAIN	5 (joueurs(ses) valides)
NOMBRE DE JOUEURS SUR LA FEUILLE DE MATCH	12
NOMBRE DE JOUEURS POUR UN TOURNOI	12
BALLONS	Taille 2 (Lycées Filles) Taille 3 (CG et JG)
DURÉE D'UN MATCH PAR JOUR À TITRE INDICATIF	2x30'
SI 2 MATCHES DANS LA MÊME JOURNÉE	Tous les matchs de la compétition se feront en 2 x 20
REGLES PARTICULIERES	Exclusion 2mn et 1 temps mort par mi-temps quel que soit le temps de jeu
DURÉE DES MATCHES AU CHAMPIONNAT DE FRANCE	90' en cadets/Lycées Filles et 100' en juniors
MIXITÉ	Pas de mixité
REGLEMENT TENUE DE COMPETITION	Maillot d'AS obligatoire (maillot de club interdit, cf. règlement fédéral UNSS) Numéro sur le maillot devant et derrière Cf. Règlement Fédéral (II, B : la tenue de règlement FFHB) compétition). Les règles concernant les publicités sont indiquées dans le Règlement Fédéral

Championnats départementaux UNSS Excellence Handball Minimes Garçons et Filles, Lycées Filles et Garçons

Pas d'excellence au niveau départemental.
Inscription des équipes en excellence avant le 10 octobre auprès du Service régional UNSS pour un Championnat Académique.

Points attribués et gestion des égalités

Les informations ci-dessous sont applicables à tous les types de championnats :

Les points attribués en formule « poule » pour le résultat d'un match sont :

Match gagné	3 points
Match nul	2 points
Match perdu	1 point
Forfait	0 point

Forfait : y compris pour le nombre de joueurs insuffisant sur le terrain après exclusion ou blessure. Une équipe qui fait forfait sur une rencontre alors qu'elle peut présenter le nombre minimal de joueurs sur le terrain sera déclarée forfait jusqu'à la fin de la compétition.
Dans ce cas : match gagné 10 à 0.

En cas d'égalité à la fin des matches de poule,
Utiliser successivement les critères ci-après :

1. Prendre le résultat du ou des matches les ayant opposés pour faire la différence entre les points marqués et les points concédés.
2. Si une égalité persiste, donner la victoire à l'équipe qui, sur le ou les matches les ayant opposés, a reçu le moins de points de pénalité.
3. Si une égalité persiste, prendre le goal-average général de l'ensemble des matches de la poule.
4. Si une égalité persiste, donner la victoire à l'équipe qui, sur l'ensemble des matches de la poule, a reçu le moins de points de pénalité.
5. Si l'égalité persiste, donner la victoire à l'équipe qui aura présenter un Jeune Coach, non capitaine.
6. Si une égalité persiste, la victoire sera donnée à l'équipe dont la moyenne d'âge est la plus faible (joueurs inscrits sur la feuille de composition d'équipe).

En cas d'égalité à la fin d'un match éliminatoire

En cas d'égalité à la fin d'un match éliminatoire, il sera procédé à une prolongation dite « mort subite »
L'engagement sera donné à l'équipe qui a reçu le moins de pénalités, puis le moins de 2 minutes, sinon tirage au sort.

Règles Handball à 4

LIEN PRATIQUE DU HAND à 4

Les règles fondamentales du Handball sont applicables, mais avec un souci d'adaptation aux capacités des enfants. Elles évolueront d'une interprétation très large vers une application plus rigoureuse.

Le Handball à 4 offre à l'élève un jeu adapté à son âge, qui se pratique partout, qui est ludique, libre et orienté vers le pôle promotionnel. La règle, le terrain, les formes de jeu doivent être aménagés.

Durée des rencontres

Le temps de jeu sera défini sur place et adapté en fonction du nombre d'équipes, des conditions météorologiques ou bien encore du type de sol.
Mi-temps d'1 minute par match
Pas de temps-mort

Attribution des points

En formule « poule » :	Match gagné	= 3 points
	Match nul	= 2 points
	Match perdu	= 1 point
	Forfait	= 0 point (dans ce cas, match gagné 5-0)

Gestion des égalités

À la fin des matches de poule, les critères suivants seront utilisés pour donner la victoire à l'équipe :

1. Qui a le meilleur goal-average à l'issue du ou des matches les ayant opposées,
2. Qui a le moins de pénalités pendant le ou les matches les ayant opposées,
3. Qui a le meilleur goal-average sur l'ensemble des matches de la poule,
4. Qui a le moins de pénalités sur l'ensemble des matches de la poule,
5. Dont la moyenne d'âge est la plus faible.

À la fin d'un match éliminatoire, la victoire sera donnée à l'équipe qui a le moins de pénalités. Si l'égalité persiste, il sera procédé à une prolongation dite « mort subite » (engagement par un entre-deux au milieu du terrain).

Arbitrage

Arbitrage par un pool local de jeunes arbitres issus des établissements scolaires du secteur

Le ballon

Ballon de mini-hand ou de Sandball, taille 0 (46 à 48 cm de circonférence)

Les joueurs

3 joueurs de champ, 1 gardien de but et 3 remplaçants

Les remplacements sont libres (y compris pour le gardien de but), par le milieu du terrain (entre les bancs des deux équipes, face à la table de marque), dès que le joueur à remplacer a quitté le terrain.

La parité sur le terrain est obligatoire (2 filles + 2 garçons).

Tous les élèves devraient jouer une durée égale.

Le gardien de but

Libre de ses mouvements dans la surface de but, il peut participer au jeu hors d'elle (soumis à ce moment aux règles des joueurs de champ), mais ne peut ramener le ballon dans sa zone.

Le gardien de but revêt un maillot de couleur différente de celle des maillots de ses co-équipiers et adversaires.

Le port de gants est interdit.

Le joueur de champ et le ballon

Il ne peut pas

- Le garder plus de 3 secondes à l'arrêt
- Le passer à son gardien de but quand celui-ci est dans sa surface
- Faire plus de 3 pas balle en main (marcher)
- Attraper le ballon à deux mains dans une phase de dribble (reprise de dribble)

Il peut

- Progresser avec la balle en la faisant rebondir au sol (dribbler)
- Faire 3 pas, dribbler, refaire 3 pas avant de passer la balle

Le joueur de champ et le terrain

Le joueur de champ n'a pas le droit de pénétrer dans la surface de but sauf en suspension.

Le joueur de champ et l'adversaire

Les contacts sont interdits.

L'engagement

Au début du match et avant l'engagement, dans un souci d'équité, un tirage au sort a lieu entre les deux capitaines d'équipe. Le vainqueur du tirage au sort choisit d'engager ou de changer de « camp » (dans ce cas, l'équipe adverse exécute l'engagement).

Au retour de la mi-temps, l'engagement revient à l'équipe n'ayant pas engagé au début de la 1ère mi-temps.

Après encaissement d'un but par le gardien, l'engagement se fait du gardien, dans sa zone, au coup de sifflet de l'arbitre.

La remise en jeu

Lors de toute remise en jeu, l'adversaire doit se trouver à 2 mètres minimum du porteur de balle.
Lorsque le ballon franchit la ligne de côté (ligne de touche), la remise en jeu se fait sur cette ligne, pied sur la ligne à l'endroit où le ballon est sorti.
Lorsque le ballon franchit la ligne de fond (ligne de but), la remise en jeu se fait par le gardien (pas de corner).

Le carton jaune

Il est sanctionné d'1 but de pénalité

Le pénalty

Pas de pénalty mais 2 buts de pénalité

L'exclusion

Pas d'exclusion mais 3 buts de pénalité

Le terrain

Dans la mesure du possible, ses dimensions sont de 27m x 12m et celles de l'aire de jeu de 15m x 12m.
En fonction des contraintes de l'organisateur, la surface de but est tracée à 6 mètres du but soit en demi-cercle (milieu du but), soit en ligne parallèle à la ligne de fond de terrain.

Le tracé

Il n'y a pas de ligne médiane, pas de ligne de jet franc et pas de ligne de penalty.

Les buts

Paire de mini-buts : 2,40 m de large x 1,70 m de haut (dimensions intérieures) avec filet.

Le jeu

Sur tout le terrain, en défense « Homme à Homme ».

Le retard

Toute équipe ne se présentant pas sur le terrain, en tenue, une minute après l'horaire fixé de début de rencontre, est déclarée forfait à l'issue de celle-ci.

La réclamation

Elle doit être déposée dans le laps de temps compris entre l'affichage du tour juste terminé et le début du tour suivant, au secrétariat informatique.

Textes de Référence :
- Règlement Fédéral UNSS 2020 - 2024

Éthique et protocole de fin de rencontre

Pour être en conformité avec le Règlement Fédéral UNSS, chaque match se terminera de la façon suivante :

- À la fin de la rencontre, les deux équipes se croisent en ligne.
- Les joueuses ou joueurs se tapent dans les mains entre adversaires les uns après les autres en se suivant.
- Les joueuses et joueurs font de même avec les jeunes arbitres de la rencontre.

BEACH HANDBALL

LIEN PRATIQUE DU BEACH HANDBALL

RESPONSABILITE

1. Le Jeune arbitre/juge

L'élève du collège ou du lycée a la possibilité de suivre une formation afin de pouvoir officier au sein des rencontres sportives, de s'engager dans la vie associative et ce, dans le cadre de l'Union Nationale du Sport Scolaire. Chaque activité possède un livret Jeune Arbitre spécifique à l'activité et disponible sur le site national de l'UNSS. Il permet de proposer à l'élève et à l'enseignant les contenus à acquérir à chaque niveau de certification.

La formation des Jeunes arbitres doit être liée à la pratique.

2. Dispositif du haut niveau du sport scolaire

La circulaire n°2012-093 du 08 juin 2012 précise que « les jeunes officiels certifiés au niveau national ou international… peuvent valider un enseignement facultatif ponctuel à l'identique des sportifs de haut niveau. Les listes des candidats concernés sont proposées par les fédérations sportives scolaires ».
L'arrêté du 07 juillet 2015 précise que ce dispositif est également accessible pour les élèves inscrits au baccalauréat professionnel

Cette formation est assurée au sein de chaque AS. Un livret spécifique par activité est dédié à cette formation. Il est téléchargeable sur le site www.unss.org

3. Passerelles possibles des jeunes arbitres entre l'UNSS et la FFHB

La convention entre l'UNSS et la FFHB précise que le jeune arbitre obtenant une certification au niveau départemental, académique ou national peut solliciter une équivalence :

Certification départementale : la certification de niveau départemental UNSS permet d'obtenir le titre de JA départemental.

Certification académique : la certification de niveau académique UNSS permet d'obtenir le titre de JA départemental ou régional. Ces équivalences peuvent être obtenues en prenant contact auprès du comité départemental (service formation).

Certification nationale : la certification de niveau national UNSS permet d'obtenir le titre d'arbitre national – de 18 ans.
Cette équivalence peut être obtenue en prenant contact auprès de la ligue régionale (service formation).

4. Les autres rôles de Jeunes Officiels *(cf. dossier intitulé Jeunes officiels vers une génération responsable 2021 - 2022)*

L'élève du collège ou du lycée a la possibilité de suivre une formation afin de pouvoir s'impliquer dans différents rôles (jeune organisateur, jeune dirigeant etc …) au sein de son Association Sportive (AS) et dans le cadre de l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire). Toute vie associative nécessite une organisation. Chaque licencié doit pouvoir trouver sa place comme bénévole de l'AS en fonction de ses motivations et de ses compétences.

Ils peuvent être certifiés du niveau départemental au niveau académique. Les jeunes dirigeants, les vices présidents élève, les jeunes organisateurs, les jeunes reporters et les jeunes secouristes peuvent obtenir une certification en référence à l'activité « multi activités ».
ACCES AUX LIVRETS D'ARBITRAGE

https://ged.arbitrage.ffhandball.org/LivretsFFHandball/LivretDeLArbitrage-2022/

https://ged.arbitrage.ffhandball.org/LivretsFFHandball/LivretInitiationArbitrage-2019/

https://ged.arbitrage.ffhandball.org/LivretsFFHandball/MementoJAJ-2019/

5. Le Jeune coach

En référence au bulletin officiel de l'Éducation Nationale du 19 septembre 2013 *« L'UNSS devra développer la formation de jeunes coach – animateurs, diverses remontées des enseignants d'EPS prouvant que les élèves prennent souvent en charge des tâches liées à l'échauffement, l'entraînement, la tactique, la stratégie, l'encadrement ».*

Les orientations du MEN du 22 janvier 2015 à l'occasion de la Grande mobilisation de l'École pour les valeurs de la République (mesure 3) rappellent à la valorisation de l'engagement associatif des élèves par « les formations des jeunes coaches et des jeunes arbitres seront développées ».

- Pour les sports collectifs le jeune coach est obligatoire et non compétiteur. Il officie seul ou en binôme et doit être repéré (Brassard Maif orange). Il se rajoute donc à la composition de l'équipe.

NB :

- Le Jeune Coach ne peut être Jeune Juge / Jeune Arbitre ou Jeune Reporter.
- Une équipe sans Jeune Coach certifié académique ne pourra participer au CF.
- Pour plus de précision par activité se référer au livret Jeune Juge / Jeune Arbitre de l'activité et au dossier « Jeune Officiel, Vers une Génération Responsable »
- Il appartient à la même AS que l'équipe qu'il accompagne

Un Jeune Coach est un élève licencié UNSS qui connaît l'activité et adopte une attitude respectueuse, loyale, constructive et citoyenne (définition reprise du cadre général Jeune Coach

Le jeune coach accompagne l'équipe et se positionne comme adjoint du professeur d'EPS, animateur d'AS dans la gestion du groupe. Le niveau d'intervention du Jeune Coach varie en fonction de son âge, de sa maturité et de son investissement.

ATTESTATION D'AGRÉMENT DES ACCOMPAGNATEURS
ÉQUIPES HORS ENSEIGNANTS EPS

Je soussigné(e)

.....

NOM – Prénom

☐ Principal

☐ Proviseur

Agissant en qualité de président de l'Association Sportive de l'établissement

RAPPEL RÉGLEMENTAIRE

Dispositions statutaires obligatoires pour les associations sportives scolaires, Article 2.4

- Décret n° 86-495 du 14 mars 1986
- J.O du 16 mars 1986
- B.O n° 13 du 13 avril 1986

« L'animation de l'association sportive est assurée par les enseignants d'EPS de l'établissement. Un personnel qualifié peut assister l'équipe pédagogique à la demande et sous la responsabilité de cette dernière. Il devra alors recevoir l'agrément du Comité Directeur »

En conséquence de quoi toute personne encadrant une équipe ou un compétiteur dans une rencontre relevant de l'UNSS devra être en mesure de faire état de la possession de cet agrément, faute de quoi elle se verra exclue de l'aire de compétition et interdite d'encadrement sportif de l'équipe ou du compétiteur ; le non respect de la sanction entraînant la disqualification de l'équipe ou/et du compétiteur.

CACHET DE L'ÉTABLISSEMENT

Certifie ,

- Que conformément aux statuts de l'UNSS, le comité directeur de l'association sportive agrée

  Mme – Mr

  _____

  en qualité d'animateur de l'association sportive.

- L'authenticité des informations contenues dans ce document.

Signature du Chef d'Établissement

POINTS DE PENALITES

Carton jaune	= 1 point
Exclusion 2’	= 2 points
Exclusion 2 x 2’	= 4 points
Carton rouge à la suite de 3 x 2’	= 7 points
Carton rouge direct	= 10 points

Les points de pénalité sont indépendants des buts marqués.

Les points de pénalité ne se cumulent pas par joueur, mais s’additionnent par équipe.

Les points de pénalité sont également applicables aux accompagnateurs agréés par le Comité Directeur de l’AS et indiqués sur la feuille de match.